

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION SWAHILISA

ANNEE 2013

Dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années par l'association, 2013 est marquée par une plus forte implication des villageois pour le maintien de la plantation au sein du village. Ils ont su non seulement dans sa deuxième année de fonctionnement la maintenir et la développer car l'entourage de la plantation a été réalisé par 12 personnes durant une dizaine de jours mais aussi rebondir face à des complications météorologiques. Ils ont démontré toutes leurs capacités à s'organiser, animer et développer le projet de la plantation sans la présence des bénévoles français. On peut dire aujourd'hui que « les organes » qui ont été constitués par l'association tels que le conseil de sage et ses deux comités, le comité eau et le comité plantation non seulement fonctionnent et se coordonnent mais qu'ils sont pleinement reconnus comme tel par l'ensemble des villageois. Cette synergie, cette dynamique, cette possibilité de produire du travail ensemble pour la communauté faisait parti pleinement des objectifs associatifs à atteindre, nous pouvons dire aujourd'hui que le travail de médiation entre le conseil de sage, les comités et l'association restera la garantie d'un travail cohérent et productif pour l'ensemble des actions développés au sein du village.

Plusieurs rencontres avec différentes écoles kényanes et un organisme de formation d'instituteur ont été réalisées permettant non seulement de nous apporter un éclairage sur les différents fonctionnements des écoles maternelles kényanes mais aussi de nous projeter concrètement dans le fonctionnement de la future école maternelle de notre association.

Le partenariat local s'est maintenue et se renforce, via le chef du village où nous sommes pleinement reconnus du travail mené par l'association depuis plusieurs années maintenant sur le village.

Notre association dans ses actions a permis aux villageois qui en faisaient la demande d'obtenir des micros crédits afin de maintenir ou de développer une activité économique et lucrative.

Dans le cadre du maintien de nos actions, Nous avons réhabilité plusieurs latrines devenues vétustes avec les familles.

Nous avons apporté des prises en charge de soins médicaux dont plusieurs ont été d'ordre vital dans le cadre de nos actions dites d'urgence.

Nous avons poursuivi dans cet esprit de partage, de jeux, de rencontres avec les familles, des temps d'animations récréatives avec les enfants du village.

L'année 2013 a été marquée par une forte progression des dons perçus par des associations or et du département et des entreprises locales seines et marnaises qui ont soutenus l'association dans ses actions et plus précisément pour certaines à la mise en place de l'école maternelle. Projet qui certes est déjà soutenu par plusieurs donateurs, mais cela reste encore insuffisant et fragile pour construire et aménager une école maternelle dans sa globalité. 2014 devra être dans la poursuite d'augmenter les fonds nécessaires à la réalisation de cette école.

Quant à l'association par ses événements annuels, elle a su augmenter ses fonds propres nécessaires au fonctionnement et au développement associatif.

1. La plantation

Rappel des objectifs à atteindre:

- Restaurer au sein du village l'esprit « agricole », l'envie de travailler la terre et de produire des cultures pour s'alimenter et/ou vendre ;
- Favoriser la solidarité à travers la production d'un travail collectif mené toute l'année ;
- Permettre au village, la création d'une caisse collective par la vente des récoltes ;
- Développer des projets qui répondent aux demandes et aux besoins des familles avec les recettes perçues lors de la vente.

L'année 2013 était la deuxième année de fonctionnement de la plantation.

Le comité plantation soutenu par le conseil de sage a pu sensibiliser un bon nombre de familles n'ayant pas encore participé, en organisant des réunions au sein du village. Ils ont su mettre en place toute une organisation et un déroulement du travail collectif malgré les mauvaises conditions climatiques du printemps 2013. Ils ont su démontrer toutes leurs capacités à rebondir et produire des actions autour de ce projet, notamment en cas de difficulté et en l'absence des bénévoles français tout en mobilisant des nouvelles familles.

Changement de semence :

Trois semaines après tout le travail de préparation du terrain et de la semence, des fortes pluies se sont abattues au village entraînant et dévastant toute la semence des melons.

Après la Remise en état du terrain, ils tentèrent une seconde semence mais celle-ci ne donnera rien. Les villageois décidèrent alors de remplacer la perte des melons par de la semence de maïs et de petit pois car ce sont deux produits qui ont besoin d'eau.

La 1ère récolte et la vente :

Après un travail régulier et quotidien du comité plantation durant plusieurs mois où il a su veiller à ce que les plantations poussent correctement, désherber, traiter et arroser, c'est le moment de la récolte fin août.

Les villageois sont au nombre de 38 sont au rendez vous et se mobilisent durant 4 jours.

Le maïs a produit 300 pièces (poupées) vendu vert (non séché) rapportant 14,50€

Et 208 kilos de maïs sec rapportant 56€.

La 2^{ème} récolte des petits pois en octobre :

Un long travail de patience pour écosser les petits pois mobilisant 45 personnes durant 6 jours.

Ainsi fût récolté 36 kilos de petits pois rapportant 24€.

Après avoir déduit les frais des semences s'élevant à 69,50€, le bénéfice pour la caisse collective sera seulement de 25€ cette année.

Nous pouvons dire aujourd'hui que les melons restent le fruit qui rapporte le plus de bénéfice, rappelons nous que l'année dernière en 2012, celle-ci avait rapporté la somme de 518 euros et le village avait décidé que ces fonds serviraient en priorité à l'achat de médicament.

Conclusion :

Nous pouvons dire qu'une certaine dynamique était au rendez-vous quant à la capacité des comités dans l'organisation et la sensibilisation des villageois. Quant à la capacité aussi de réagir face à des conditions climatiques désastreuses, en effet ils ont su persévérer, se réunir afin de trouver une solution à la perte des melons, décider de semer une autre semence.

Les villageois ont montré également qu'ils pouvaient réagir et faire des propositions et suggestions à l'association au regard du comportement des familles qui ne sont pas encore motivées à venir au jardin collectif.

Notons que nous nous apercevons au travers de la réalisation de ce projet qui a su se concrétiser grâce à la persévérance et la rigueur des volontaires, de l'aptitude à réagir face à une situation qui ne leur semble pas juste.

En effet, les comités et les villageois présents se plaignent et nous font part de leurs ressentis et de leurs souhaits. Ils réclament la participation de tous, menaçant de ne pas apporter l'aide aux familles absentes. Ils demandent également à l'association de ne pas venir en aide à ces familles soit par le parrainage scolaire, le micro crédit, l'achat d'uniformes ... il faut que cela soit donnant-donnant, sinon ce n'est pas juste pour les autres qui s'investissent dans le projet de créer une caisse collective disent ils !

Nos premières réponses ont été de les valoriser face à tout ce qu'ils ont su mener et articuler cette année, leur rappeler que le nombre de participation avait augmenté considérablement. En 2012, pour le démarrage de ce projet, ce fut 30 familles, cette année jusqu'à 45 familles...et que probablement chaque année, d'autres nouvelles familles s'inscriraient dans cette dynamique.

La notion de solidarité, de partage collectif reste un travail de fond que nous devons continuer de mener avec les familles en leur proposant de travailler sur des thématiques autour de la solidarité. Ces actions se mettront en place avec le soutien de l'association durant les années 2015 et 2016.

2. L'entourage du potager collectif : demande des villageois

Afin d'assurer une protection de la plantation collective, le conseil de sage et le comité jardin avait demandé à l'association s'il était possible d'entourer le potager, en effet les chèvres ou vaches non surveillées risquent à tout moment de tout dévaster. Pour ce faire, nous avons déposé une demande subvention auprès du Conseil Général de Seine et Marne.

Réalisation de l'entourage :

Un acre de terrain fût entourée avec des poteaux en bois et 5 rangées de barbelé garantissant ainsi la protection du potager des animaux errants.

5 boss maçons ont travaillé pendant 12 jours managé par notre bénévole français Jean-claude et africain Robert.

Un repas pris en charge par l'association a été préparé par les femmes et a été distribué chaque jour aux travailleurs.

3. Réhabilitation de 4 latrines :

Nous avons pris la décision de réhabiliter 4 latrines reconstruites qui s'étaient effondrées durant la saison des pluies.

Pour ce faire, 1 maçon et 2 boss maçons ont travaillé pendant 2 jours pour la réalisation des 4 chapes en béton. Quant aux familles elles ont participé à la réhabilitation de leur propre latrine en creusant une fosse de 3 m de profondeur.

4. Les secours en nature

Rappelons que chaque année nous effectuons des secours en nature auprès des familles qui expriment des demandes. Notre budget étant très limité pour ce type d'action, cette année nous avons priorisé les secours en nature autour de la scolarité.

- 24 uniformes furent distribués aux élèves exclus de l'école primaire pour manque d'uniforme.

-prise en charge de scolarité ponctuelle pour 4 élèves de secondaire exclus.

- Prise en charge également de 1 repas par jour, sur toute l'année pour 3 enfants de la même fratrie faisant 5 heures de marche aller-retour pour se rendre à l'école maternelle sans avoir pris de petit déjeuner avant de partir.

5. Les actions dites d'urgence

a- Prise en charge médicale :

- Examens et hospitalisation pour 2 femmes atteintes de cancers et 1 femme d'hypertension ;

- Eric, 1 jeune garçon de 13 ans atteint d'un type de malaria très sévère, sauvé in extremis ;

- Zawadi, un petit garçon âgé de 6 ans, porteur d'handicap physique majeur que nous connaissons bien a été hospitalisé d'urgence pour une bronchiolite et une forte déshydratation ;

Sans l'intervention des bénévoles de l'association, ces deux enfants ne seraient plus en vie. Le coût de l'intervention pour Eric fût de 9€ et pour Zawadi de 11€.

- Prise en charge de soins dentaires pour 6 personnes.

-Pour information, Kenzo Kenga femme de 47 ans prise en charge par l'association depuis 1 an pour hypertension, est décédée au mois de mars d'un arrêt cardiaque, elle laisse 4 enfants dont Liliane 6 ans parrainée par une adhérente.

b- Suivi de la formation sur la contraception au planning familial.

C'est la deuxième année que Sarah, membre du conseil de sage poursuit son travail d'accompagnement des femmes qui désirent se renseigner et obtenir une contraception. Elle les accueille, les informe et les accompagne au planning familial de Mambrui qui prend en charge gratuitement la pose de l'implant.

Grâce au volontarisme de Sarah et tout l'accompagnement qu'elle apporte aux femmes du village, une douzaine de femmes ont accepté l'implant contraceptif, ce qui porte au nombre d'une quarantaine de femme aujourd'hui.

6. Le parrainage

Rappelons que toutes les personnes prises en charge sont soutenues par l'association depuis plusieurs années. Les priorités sont données auprès d'orphelin de sexe féminin.

a. parrainage Individuel

Nous comptons 5 élèves en secondaire et 1 élève en école professionnelle.

Baraka 21 ans : soutenu par 2 adhérents depuis 5 ans, il est en 2ème année d'école professionnelle de mécanique à Mombasa où il est interne. Ses résultats sont bons.

Rose 22 ans : soutenue par 3 adhérents depuis 5 ans, Elle est en quatrième année de secondaire. Ses résultats restent moyens. Elle souhaite l'année prochaine entrer en école professionnelle d'informatique.

Liliane 20 ans : soutenue par 4 adhérent depuis 3 ans, élève brillante en 3 ème année de secondaire, elle est interne dans une haute école (650km du village).Elle espère toujours entreprendre des études pour devenir médecin ou avocate. Une bourse pourra lui être attribuée suivant ses résultats scolaires.

Saadie 18 ans : soutenue par 2 adhérents depuis 3 ans, elle est en quatrième année de secondaire. Elle a fait le choix d'une école professionnelle en informatique pour l'année prochaine. Ses résultats sont moyens.

Jacob 17 ans : soutenu par 1 adhérente depuis 2ans, il est en 2 ème année de secondaire, il travaille sérieusement c'est un très bon élève.

Edouard 17 ans : soutenu par 2 adhérents depuis 1 an, il est en 1^{ère} année de secondaire. Son travail reste satisfaisant et bon.

B. Le parrainage de la maternelle publique de Mambrui.

Le parrainage collectif permet la prise en charge de plusieurs enfants de maternelle avec le soutien d'un seul parrain. Pour cela un partenariat avec les institutrices de maternelle de Mambrui a été mis en place avec l'association depuis 3ans maintenant.

Dans ce cadre, ont été parrainés 21 enfants par 24 adhérents pour l'école maternelle de Mambrui

3 enfants pour l'école maternelle de Malindi parrainés par 3 adhérents.

1 enfant handicapé physique en école spécialisée avec internat, parrainé par 1 adhérent.

7. Prêt financier aux villageois désirant démarrer ou poursuivre une activité professionnelle : le micro crédit

3 nouvelles demandes de fonds voté favorables entre le conseil de sage et l'association pour la reprise d'activité.

Réhéma demanda la somme de 3000 ksh (27,22€) pour relancer son petit commerce de poissons.

Amina demanda également 3000 ksh (27,22€) pour redémarrer son shop de légumes, malade, elle a dépensé pour se soigner et n'a pu renouvelé son stock.

Gladys demanda 6000 ksh (54,45€) Pour redémarrer son épicerie. Elle s'est endettée pour payer l'école secondaire pour sa fille.

8. Les animations :

Objectifs :

- Permettre aux enfants du village de partager et vivre des temps de jeux, de détente ;
- A travers ces activités ludiques rencontrer des familles, mieux les connaître ;
- Identifier des difficultés que les enfants et familles peuvent rencontrer (santé...);

L'association a organisé des journées d'animations qui ont permis à 120 enfants âgés de 4 à 8 ans d'y participer. L'animation se déroule sur la plage. Des jeux proposés aux enfants comme « la course à sac », des « courses à l'œuf », des pâtés de sable, des jeux d'eau, des jeux de ballons et baignade. Des bonbons et sucettes sont distribués à tous les participants, avec à la clef un grand goûter.

L'encadrement est mené par les bénévoles français et africain, certains membres du conseil de sage et des mamans.

9. Les évènements.

a. L'association a organisé 4 évènements en 2013 :

- 6 janvier : loto à Villiers st Georges, nombre de participants 155.
- 4 avril : bal des années 80, salle des fêtes de Ste colombe, 180 entrées.
- 8 et 9 juin : stand restauration et buvette pour la fête médiévale de Provins.
- 9 novembre : bal des années bonheur, salle des fêtes des Ste colombe, 172 entrées.

Nous vous rappelons que la mise en place des évènements reste indispensable pour générer des fonds propres pour le fonctionnement de l'association et soutenir les projets en cours et à venir.

Cette année, les fonds propres ont générés la somme de 8704,78€ en recette ; donnant un excédant total de 4575,69€.

b. L'association a renouvelé la création et la vente de calendriers

Nous avons renouvelé la vente de calendriers. 150 calendriers ont été vendus ce qui a permis à l'association de générer des recettes à hauteur de 1675€ et un excédent de 1483€. Ce fut du porte à porte sur 2 mois.

Nous pensons que ce type d'action est important, elle permet à la fois de faire connaître l'association et de rapporter des fonds non négligeables. Nous souhaitons réitérer l'année prochaine la vente de calendriers et nous espérons une meilleure participation de nos adhérents car seulement 5 adhérents ont participé.

Cependant, nous remercions grandement les adhérents qui participent à la mise en place et au déroulement des différents événements ainsi que des initiatives comme la création de ce calendrier qui permettent une reconnaissance de nos actions et qui rapportent des ressources financières qui demeurent indispensables aux développements et aux maintiens des actions.

10. le site

Le site de l'association est terminé, un adhérent spécialisé dans la création de site nous a accompagné dans sa réalisation. Il est aujourd'hui visitable mais quelques détails sont encore à peaufiner notamment au niveau de la photothèque.

11. L'école maternelle :

a- Les rencontres partenariales.

L'année 2013, fut une année de rencontre avec des équipes d'enseignants d'écoles maternelles et de visite d'école. C'est ainsi que nous avons visité 5 écoles publiques, 3 écoles privées et 1 école communautaire. Ces rencontres ont permis de connaître des fonctionnements des écoles maternelles et d'échanger avec les équipes d'enseignants. Elles nous ont permis également de comparer et de constater qu'il y avait de très grandes différences dans leur accueil et dans leur fonctionnement.

Nous avons constaté lors de nos visites que :

Les écoles maternelles publiques en milieu urbain rattachées à une école primaire sont mieux équipées : tables, chaises, peu ou pas de matériel pédagogique, latrines, accès à l'eau, pas toujours l'électricité.

Les écoles maternelles publiques en milieu rural rattachées au sein d'une école primaire ne sont pas équipées de tables et chaises, aucun support pédagogique, pas toujours de latrine et d'accès à l'eau, pas d'électricité. Leur fonctionnement reste identique : la maîtresse est payée par les parents, leur salaire varie donc suivant le nombre (qui n'est pas limité) d'enfants dans la classe, c'est ainsi que l'on peut voir jusqu'à 100 enfants dans une classe et une classe presque vide lorsque les enfants sont exclus par la maîtresse faute du paiement des parents.

Dans les deux type d'école publique en milieu urbain ou rural, les équipes d'enseignants nous explique qu'elles ne sont pas forcément diplômées, souvent au regard du coût financier très élevé des 4 années de formation, elles ne valident que les 2 premières années d'étude. En effet, elles ont la possibilité au bout de deux années d'obtenir un certificat pour avoir le droit d'exercer.

Nous avons rencontré également des enseignants travaillant sans n'avoir fait aucune formation !

Les écoles maternelle privées africaines et ou italiennes sont très bien équipées en tables, chaises, latrines et elles ont l'accès à l'eau. Les familles participent aux repas et aux achats d'uniformes, ainsi qu'au matériel scolaire et pédagogique qui reste malgré tout rare. Peu d'élèves par classe avec un nombre e 15 à 20 élèves.

Les enseignants sont diplômées et touchent un salaire variant de 80 à 100€. Le coût pour les familles est environ 150€ l'année avec la possibilité de payer en 3 fois.

Ses écoles scolarisent des enfants dont les parents ont un emploi et un niveau de vie bien supérieur à la moyenne de la population. (Cela représente un infime pourcentage de la population kényane).

L'enfant est exclu si les parents ne peuvent plus payer, mais pas de diminution de salaire pour les maîtresses.

Les écoles communautaires construites et prise en charge par des associations très souvent Italiennes sont implantées au sein des villages où elles y scolarisent les enfants.

Elles sont très bien équipées en tables, chaises, matériel scolaire suffisant, l'hygiène est respectée, tout est propre et en bon état ; l'accès à l'eau courante pour les toilettes et lavabos, et il y a l'électricité.

Dans la cour sont aménagés des jeux d'enfants comme des toboggans, des balançoires et des cordes à sauter.

La scolarité et 1 repas par jour sont pris entièrement en charge par les associations concernées ainsi que les salaires des enseignants qui peuvent varier de 50€ à 80€.

Quant aux familles, l'association ne leur demande aucune participation.

Visite d'une école de formation pour instituteur (trice) à Malindi.

La directrice du centre nous explique l'importance de la formation des institutrices en maternelle. Celle-ci se basant essentiellement sur la pédagogie des apprentissages fondamentaux et préparer les jeunes enfants à leur future entrée au cycle primaire

La directrice nous rappelle aussi l'importance de bien suivre le programme kényan avec toutes les matières obligatoires : les mathématiques, la lecture, l'écriture, le swahili, l'anglais, les sciences, les activités sociales, la religion et la musique.

A notre demande nous avons pu consulter les manuels scolaires des futures maîtresses, par exemple le manuel d'apprentissage des maths, de la lecture et de langues sous forme ludique, la pratique d'activité sportive ou de jeux à l'extérieur.

Conclusion :

Toutes ses rencontres, très porteuses et riches d'information, nous ont permis de prendre connaissance des moyens donnés pour l'apprentissage dans des modèles d'écoles différents que cela soit dans la qualité de l'enseignement apporté aux enfants, que cela soit au niveau matériel, et pédagogique, que cela soit dans l'accueil et la prise de l'enfant (repas, repos, sanitaire, jeux ...), que cela soit aussi dans la forme de participation des familles...

La rencontre avec l'organisme de formation des enseignants nous a informé de l'importance de recruter du personnel diplômé pour l'apprentissage des enfants. Suite à cette rencontre, L'association est en capacité de se positionner et souhaite puisque les enseignants kényans sont formés à l'apprentissage sous forme ludique, développer au sein de l'école « swahilisa » une pédagogie qui se décline aussi par « le jeu » et « le ludique » tout en respectant les contenus obligatoires permettant aux enfants d'acquérir toutes les compétences pour entrer en école primaire.

Cela nous a permis de nous projeter et de choisir un « modèle » d'école. Nous savons aujourd'hui de quelle façon nous souhaitons faire fonctionner l'école maternelle de l'association. L'école maternelle que nous souhaitons sera sur le modèle des écoles

communautaires gérées par des associations européennes car elles remplissent toutes les valeurs associatives et conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants que nous souhaitons mettre en place au sein de l'école maternelle du village.

b- Suivi des financements

L'association a reçu plusieurs financements sous forme de dons durant l'année 2012 et 2013 pour la construction de l'école de la part de :

- Une entreprise locale en 2012 : 4000 €.
- L'association « Art et Harmonie » en 2013 : 4000 €.
- L'association « Marie Amour » en 2013 : 1000 €
- Une entreprise locale en 2013 . 8000 €

Total : 17000 €

NB : rappel : L'association a effectué des Dépenses en 2012

- L'achat du terrain 1700 €
- la licence 415 €,

Total : 2115 €.

12. Le partenariat institutionnel

Au niveau seine et marnais

Afin de réaliser l'entourage de la plantation, un projet avait été déposé auprès du Conseil Général de Seine et Marne en juin 2013, il nous a été alloué une subvention d'un montant de 1400€ pour la réalisation de cet entourage.

Pour la mise en place de nos événements, nous avons toujours le soutien des communes de Sainte Colombe, Villiers saint Georges et Provins pour l'obtention de salles gracieuses et l'autorisation d'un stand à l'occasion de la fête médiévale.

Au niveau des acteurs locaux de terrain :

- Poursuite des relations avec les élus locaux notamment les élus de la ville de MALINDI, le chef du village, M. Anthony SHARIFU ;
- Rencontre avec le directeur de l'école primaire du village de Mambroi ;

13 .Nos adhérents et nos donateurs :

L'association compte 48 adhérents dont 35 sont donateurs et 14 donateurs non adhérents. Le nombre d'adhérents et donateurs sont en légère hausse, on constate également que les dons perçus ont fortement progressé (6141 € en 2012 et 19927 € en 2013).Ceci s'explique par le soutien de tous nos projets et valeurs d'une entreprise locale avec une donation de 8000 €, une deuxième donation de 4000€ de la part de l'association « Art Harmonie » et une troisième donation de la part de « l'association Marie Amour » d'un montant de 1000 €.

Ceci est le résultat de notre reconnaissance en tant qu'association humanitaire par le Ministère des finances et qui permet maintenant depuis 3 ans d'obtenir 66% de déduction fiscale pour les donateurs particuliers et à hauteur de 60% pour les dons d'entreprise appelés mécénat.¹